

## Fiche d'activités 1 : Tracer des frontières, approche géopolitique

### Activité 1 : « Pour se protéger : le limes rhénan »

#### Leçon :

Le *limes* est le nom donné par les historiens contemporains aux systèmes de fortifications établis au long de certaines des frontières de l'Empire romain du I<sup>er</sup> siècle avant J.C. au III<sup>e</sup> siècle. Cette frontière antique pose la question de la construction de la limite étatique et de sa logique de défense et de démarcation politique, administrative, culturelle dans le contexte de l'Empire romain.

Le terme *limes* peut comporter deux significations : pour les Romains, ce terme signifie qu'il s'agit d'une barrière, d'une limite pour défendre l'intérieur de l'Empire romain. Ce terme peut aussi signifier "chemin" ou "route", c'est-à-dire la voie qui mène vers des territoires nouvellement conquis (ou à conquérir). Elle ne doit pas être considérée comme un mur ou une frontière infranchissable mais comme un endroit de contacts (notamment commerciaux) entre l'Empire et les autres peuples non soumis (appelés *barbares* par les Romains). Rome étend en effet son influence au-delà des limes.

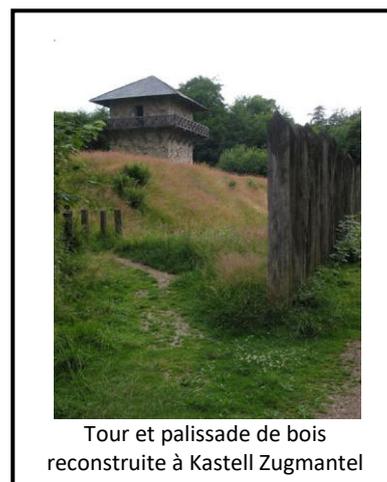
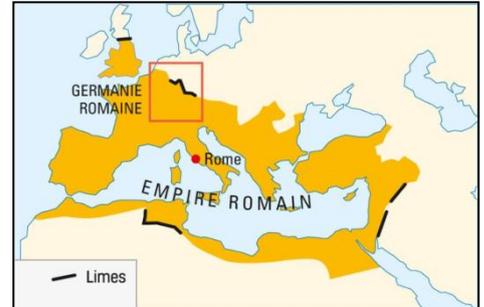
Le *limes* rhénan, d'une longueur de 550 km, matérialise ainsi la limite frontalière de l'Empire romain entre le Rhin et le Danube. La séparation est majoritairement marquée par les 2 fleuves et on trouve ponctuellement des palissades de bois, de pierre et quelques forts et tours.

Le *limes* marquait le début de l'appartenance territoriale et administrative à l'Empire. Des cohortes de 500 légionnaires et cavaliers y étaient stationnées pour protéger les populations de l'Empire et empêcher les pillages des Germains dans la zone contrôlée par les Romains. Le *limes* remplit donc une double fonction de protection et de contrôle de l'intégrité des territoires sous autorité romaine. C'est davantage une limite qu'une frontière.

Le *limes* entraîne, par l'activité générée, un développement économique prospère dans ces régions frontalières. Les soldats de l'armée de Rhénanie touchent en effet une solde assez élevée qui dépense, en partie, sur place. De plus, leur présence attire les civils, des femmes et commerçants. Il faut aussi des administrateurs pour diffuser la culture romaine et veiller au fonctionnement de l'Empire dans ces contrées reculées pour Rome.

Le *limes* évolue dans le temps en fonction des contextes successifs, que ce soit sur la forme qu'il prend ou encore son degré de porosité. Le limes rhénan se stabilise en 9 après JC, après une sévère défaite. C'est la fin de la volonté de conquête de la Germanie de la part de l'Empire romain. En 212, avec l'Edit de Caracalla (qui accorde la citoyenneté à l'ensemble des habitants de l'Empire romain), le *limes* rhénan voit sa position être renforcée comme zone de transition entre le mode romain et celui des barbares. Le *limes* subsiste jusqu'en 260 lors que les Romains sont chassés par les Germains de la rive droite du Rhin.

Sources diverses



Tour et palissade de bois reconstruite à Kastell Zugmantel

**Consigne** : Définissez le limes rhénan, puis mettez en évidence les multiples aspects de la politique de protection sous l'Empire romain.

Quels sont les différents moyens employés et les conséquences juridiques de cette politique de protection.

Vous répondrez sous la forme d'un tableau à double entrée.

**Documents 1, 2, 4 et 5 p.200-201 et doc.A →**

**Conseils :**

- Analysez bien la consigne (soulignez les termes importants, mettez en évidence le « découpage » de cette consigne globale).

**Doc.A : Le limes rhénan, une frontière aux multiples facettes**

« Pendant près d'un siècle, le *limes* a été constitué d'une palissade de troncs de chêne, épais et taillés plus haut qu'un homme. Au III<sup>e</sup> siècle, quand les arbres commencent à manquer, l'armée passe alors à un système de tranchées et de murs. L'ensemble n'est pas infranchissable, mais le symbole est évident : ici commence l'Empire romain, quiconque y pénètre sans autorisation sera traité comme un ennemi. [...] À l'abri derrière la ligne de démarcation, on vit à l'heure romaine, sous le droit romain, et l'on commerce avec de l'argent romain. Les habitants [...] profitent des avantages du pouvoir et de la culture de l'Empire. Et surtout de sa sécurité. De l'autre côté du mur, où vivent les Germains libres, personne ne meurt de faim. [...] Il existe [...] un transit frontalier régulier. [...] Le *limes* n'était pas une sorte de muraille antigermanique, une frontière hermétique fermée. Mais, grâce à la chaîne de ses fortifications, Rome, pendant plus de cent cinquante ans, a clairement fait comprendre aux Germains où commençait sa sphère d'influence. Il était possible d'y entrer, mais seulement si on était prêt à se soumettre aux règles du jeu de l'Empire. »

Ulrich Grasser, « *Limes* de Germanie : de l'autre côté, c'était les Barbares », © *Courrier international*, 6 novembre 2014.

**Activité 2 : « Pour se partager les territoires : la Conférence de Berlin et le partage de l’Afrique »****☞ Démarche inversée :**

**Consigne :** Sélectionnez les différents acteurs de la conférence de Berlin, puis relevez les multiples aspects de son organisation. Pour ce faire, construisez une carte mentale afin de classer les infos prélevées. Vous devrez y intégrer les notions suivantes : colonies ou pays colonisés, métropoles et impérialisme.

A partir de la carte mentale réalisée, rédigez la consigne qui, par ses propositions, présente le plan du développement attendu.

**Docs. A, B, C**

**Doc.A : EXTRAITS DE «L’ACTE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DE BERLIN» DE 1885**

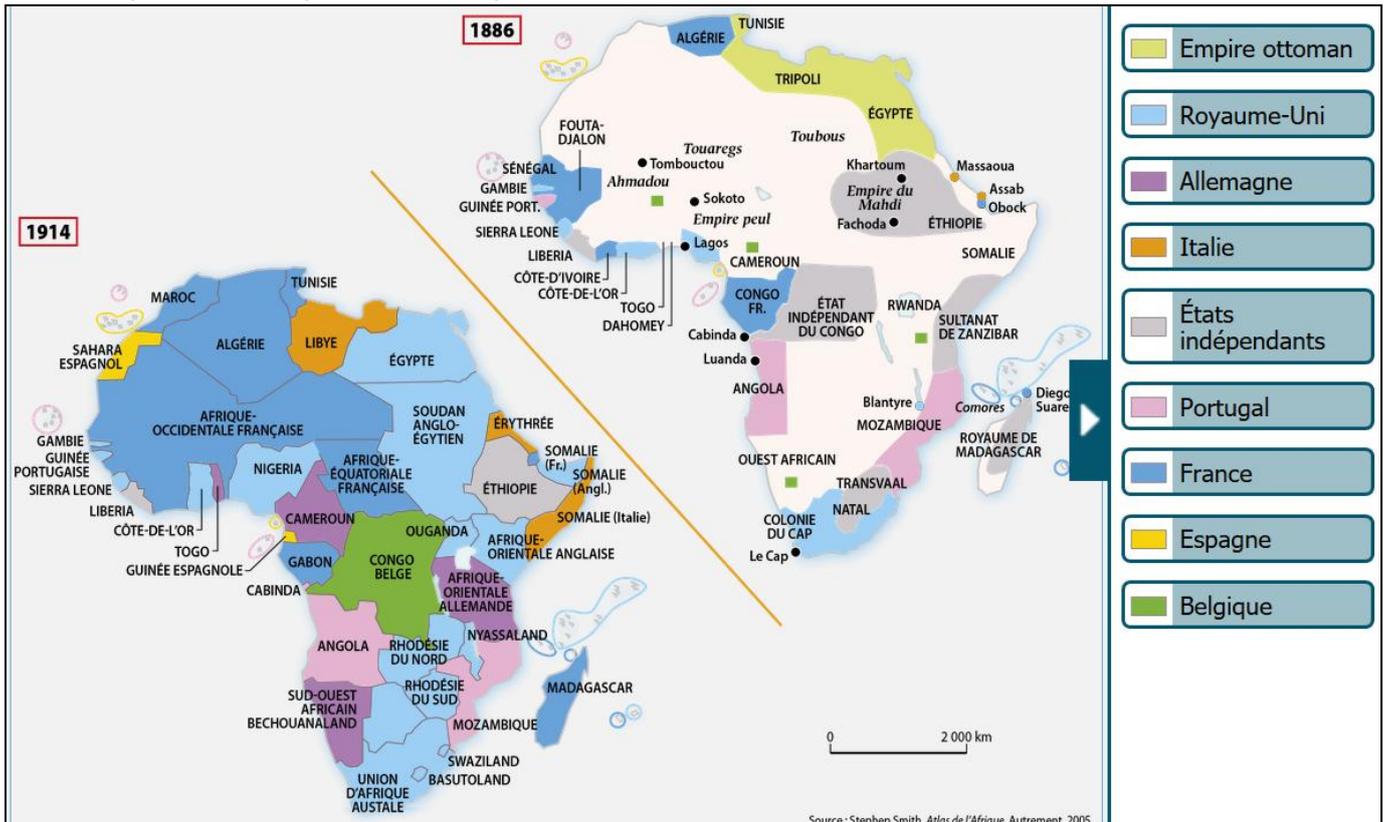
Au nom de Dieu Tout-Puissant, Sa Majesté l’Empereur d’Allemagne, Roi de Prusse, Sa Majesté l’Empereur d’Autriche, Roi de Bohême, etc., et Roi apostolique de Hongrie, Sa Majesté le Roi des Belges, Sa Majesté le Roi de Danemark, Sa Majesté le Roi d’Espagne, le Président des États-Unis d’Amérique, le Président de la République Française, Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d’Irlande, Impératrice des Indes, Sa Majesté le Roi d’Italie, Sa Majesté le Roi des Pays-Bas, Grand Duc de Luxembourg, etc., Sa Majesté le Roi de Portugal et des Algarves, etc., Sa Majesté l’Empereur de toutes les Russies, Sa Majesté le Roi de Suède et Norvège, etc., et Sa Majesté l’Empereur des Ottomans,

Voulant régler, dans un esprit de bonne entente mutuelle, les conditions les plus favorables au développement du commerce et de la civilisation dans certaines régions de l’Afrique, et assurer à tous les peuples les avantages de la libre navigation sur les deux principaux fleuves africains<sup>1</sup> qui se déversent dans l’océan Atlantique ; désireux, d’autre part, de prévenir les malentendus et les contestations que pourraient soulever à l’avenir les prises de possession nouvelles sur les côtes de l’Afrique, et préoccupés en même temps des moyens d’accroître le bien-être moral et matériel des populations indigènes, ont résolu, sur l’invitation qui leur a été adressée par le gouvernement impérial d’Allemagne, d’accord avec le Gouvernement de la République Française, de réunir à cette fin une Conférence à Berlin (...).

Chapitre VI. Déclaration relative aux conditions essentielles à remplir pour que des occupations nouvelles sur les côtes du continent africain soient considérées comme effectivesArticle 34. La Puissance qui, dorénavant, prendra possession d’un territoire sur les côtes du Continent africain situé en dehors de ses possessions actuelles (...) accompagnera l’acte respectif d’une notification adressée aux autres Puissances signataires du présent Acte, afin de les mettre à même de faire valoir, s’il y a lieu, leurs réclamations. (...)

<sup>1</sup> Il s’agit du Niger et du Congo

## Doc.B : La présence européenne en Afrique



## Doc.C : Des frontières pour répondre aux besoins des Européens

« L'Afrique fut découpée, bornée en unités territoriales dessinées en fonction d'un principe de frontières devenu général. [...] Les frontières comme principe d'organisation entre les peuples est une notion inventée par les Européens, puis exportée par ces derniers en Afrique [...]. Les frontières tracées par l'arbitraire colonial obligèrent à une coexistence forcée des populations aux antagonismes parfois séculaires. [...] L'implantation des frontières [...] et son imposition aux communautés africaines s'effectuent suivant la même logique [...] : pacifier l'exploitation des territoires africains et assurer la sécurité des hommes et des biens afin de rendre l'entreprise coloniale profitable aux sociétés d'Europe occidentale. [...] Politiquement, l'instauration des frontières permet de détruire l'organisation politique tribale et de la réorganiser au profit de la Métropole<sup>1</sup>. Économiquement, les frontières permettent d'intégrer les communautés [...] dans l'exploitation [...] en leur imposant le travail forcé, l'extraction des minerais [...], la culture intensive de produits [...] et en introduisant des produits finis et des biens matériels, inconnus de ces communautés. [...] Elle permet ainsi d'assurer [...] l'appropriation et la transformation des ressources naturelles et des hommes des territoires africains au bénéfice des sociétés européennes. Au total, avec la mise en place des frontières, les sociétés européennes colonisatrices achèvent la reproduction d'elles-mêmes dans les territoires africains [...]. »

Django Kouamé, « Les Frontières coloniales africaines : de la délimitation à l'imitation des États européens », *Éthiopiennes*, n° 94-95, 2015.

<sup>1</sup>. Pays exerçant sa souveraineté sur une colonie ou un protectorat

### **Activité 3 : « Pour diffuser des idéologies et des valeurs : la Guerre de Corée et la formation d'une frontière idéologique »**

**Consigne :** En suivant la méthodologie abordée, réalisez 1 fiche de lecture pour chacun de ces 2 articles

#### **SEPARER DEUX SYSTEMES POLITIQUES : LA FRONTIERE COREENNE**

La frontière entre les deux Corées, rare vestige de la Guerre froide, est souvent identifiée comme étant l'exemple type de la frontière fermée, surveillée (par plus d'un million de soldats) séparant deux régimes politiques. Sorte de « dernière frontière », d'une longueur de 248 km et large de 4 km, elle s'étend en longeant le 38ème parallèle. Par sa forme, elle n'est donc pas une limite classique entre deux territoires.

Selon la classification de Michel Foucher, la frontière coréenne, « barrière établie après un conflit militaire », rentre dans la catégorie des frontières « séparation », sorte « d'écran noir qui cherche à rendre l'autre invisible ».

*Comment la frontière coréenne est-elle au centre d'usages et de représentations ?*

#### **I/ Construire la frontière**

La frontière coréenne doit sa naissance à l'intervention de puissances extérieures et au contexte de la fin de la 2nde Guerre mondiale (la Conférence du Caire de 1943 prévoit de guider la Corée vers son indépendance « dès que possible ») et du début de la Guerre froide. Avant d'être provisoire, elle devient pérenne après la guerre de Corée (1950-1953). Sa construction se fait en plusieurs étapes.

La frontière inter-coréenne doit d'abord ses origines à la volonté des États-Unis de débarquer en Corée et d'occuper conjointement avec l'URSS la péninsule afin d'assurer le maintien de l'ordre en attendant la capitulation japonaise. Avec l'accord soviétique, une ligne imaginaire se met donc en place le long du 38ème parallèle, sans que la population coréenne n'ait été associée à cette décision. Les deux puissances participent alors au renforcement de la division territoriale : soviétisation du Nord autour de Kim Il Sung dont la réforme agraire est plutôt populaire car de nombreux ouvriers agricoles rentrant au pays en 1945 se voient privés de leur terre alors qu'une coalition de conservateurs et de nationalistes menée par Syngman Rhee émerge au Sud. La frontière reste néanmoins relativement poreuse, car traversée par des flux de populations qui fuient les systèmes antagonistes qui se développent.

En 1948, les soviétiques s'opposent à la tenue d'élections globales voulues par les Nations Unies. Celles-ci n'auront lieu que dans la partie administrée par les États-Unis d'où la création le 15 août 1948 de la République de Corée puis de celle de la République Populaire Démocratique de Corée le 3 septembre 1948. Chacune des deux Corées revendique alors ses droits sur l'ensemble de la péninsule.

Le thème de la violation d'une frontière internationale par le Nord en 1950 sert pour les États-Unis d'explications au déclenchement de la Guerre de Corée (1950-1953). Les historiens sud-coréens considèrent aujourd'hui ce conflit comme une guerre civile- ce sont des Coréens qui en 1950 franchissent la frontière- dont les origines remontent aux années 1930 lorsque le Japon annexe le Mandchoukouo où la résistance était assurée à 90 % par des Coréens. Ce conflit qui témoigne de plus de la complexité de la Guerre froide dans la région (intervention de la Chine) va participer à affirmer l'existence de la frontière dans le temps autour du fameux 38ème parallèle qui sert de référence pour décrire les différentes phases de la guerre (certains territoires passent du Sud au Nord et inversement comme la ville de Kaesung) et créer une zone démilitarisée faisant suite au cessez-le feu de 1953 (« zone coréenne démilitarisée », DMZ en anglais). Néanmoins, la limite de la frontière a évolué dans sa forme, passant d'une ligne droite en 1945 à une ligne sinueuse en 1953.

60 ans après, aucun traité de paix n'a été formellement signé. Ainsi, pour V. Gezéleau, la frontière coréenne ne serait même pas véritablement une frontière, mais plutôt une ligne de front.

#### **II/ Une frontière figée ?**

Divisant un pays qui au départ ne l'était pas, la frontière coréenne va participer pendant la Guerre froide à l'affirmation de deux États, revendiquant chacun être la Corée (on assiste à une sorte de « Guerre froide coréenne »).

Autour de la frontière se développent donc deux pays autonomes. Elle symbolise alors à la fois une division spatiale qu'il est impossible de franchir et une véritable opposition politique entre deux systèmes antagonistes. Dans ce sens, elle est une véritable rupture, participant à la construction de deux entités politiques. La Corée du Nord prend même ses distance par rapport au bloc socialiste (non adhésion au Comecon).

La frontière coréenne est aujourd'hui un indicateur de séparation, notamment aux yeux du monde occidental qui y projette ses représentations, entre :

- un pays démocratique (la transition démocratique s'opère à la fin des années 1980), symbole de la réussite libérale qui diffuse ses produits culturels et technologiques dans le monde entier : la Corée du Sud ;
- un pays totalitaire, représentant du système communiste, confronté aujourd'hui à une crise grave de son système, sorte « d'antimonde » (R. Brunet) : la Corée du Nord.

La frontière est également une frontière qui n'est pas statique. La zone frontalière a évolué depuis 1953 (la zone de contrôle des civils au Sud a été réduite, ce qui a créé des « ruines » liées à la frontière, comme des postes frontières). De plus, la frontière coréenne n'est pas qu'une frontière terrestre, elle est aussi maritime. Or, contrairement à ce que préconisait la conférence de Montego Bay de 1982, les deux pays ne se sont pas concertés sur le sort de certains territoires maritimes. La limite existante est donc celle fixée par l'ONU, ce que conteste la Corée du Nord. La frontière est donc source de conflits et de tensions qui ont donné lieu à de véritables affrontements (1999, 2002 et 2009) et des accrochages (nauffrage d'un navire sud-coréen en 2010).

La frontière coréenne apparaît donc comme une frontière encore en mouvement et contestée.

### III/ Une frontière perçue

Si la frontière est toujours une réalité politique entre deux pays, elle est également à l'origine d'une représentation inter-coréenne.

La frontière est depuis 1998 au centre du rapprochement politique entre les deux Corée (c'est la politique du « rayon de soleil » et qui correspond dans « le vocabulaire des relations internationales, à une politique d'engagement de la Corée du Sud envers la Corée du nord », V. Gelézeau). Cette période correspond à une ouverture de la frontière et à la reconnexion de moyens de transports, comme l'illustrent les projets communs de ZES autour de Kaesong en Corée du Nord (à seulement 7 km de la frontière, aujourd'hui véritable zone enclavée au Nord gérée par le Sud) ou la visite de près d'un million de sud-coréens des monts Kumkang en Corée du Nord entre 2004 et 2008 (espace toujours accessible aux chinois mais fermé aux sud-coréens depuis 2014 et l'assassinat d'une sud-coréenne).

De plus, elle est d'abord source d'un véritable imaginaire. La frontière apparaît alors comme une frontière traversée notamment par les moyens de transport. En Corée du Sud, à la gare de Torasan, il est possible de lire « Voici, non pas la dernière gare du Sud, mais la première gare vers le Nord ! ». Egalement, la frontière peut aussi apparaître comme un « déni de la réalité » (V. Gelézeau). Par exemple, un des organismes qui s'occupe des aménagements en Corée du Sud (le KRIHS : Korea Research Institute for Human Settlement) considère la frontière comme une zone de contact, ce qu'elle n'est pas. Il imagine alors des projets communs de développement (zone transfrontalière autour de Kaesung, zone de développement touristique, gestion commune des ressources) alors que les discussions entre les deux pays restent impossibles.

La frontière est enfin un lieu de mise en scène. Le village de Panmunjon (identifié à l'arrêt des combats en 1953) est un véritable « lieu de mémoire », visité par de nombreux touristes sud-coréens.

La frontière coréenne est donc toujours une frontière en construction. Mais elle est aussi une frontière rêvée ou imaginée. Cette frontière se prolonge même en dehors du territoire coréen et est recrée par la diaspora coréenne. Dans ce sens, elle apparaît comme étant ce que Michel Foucher appelle une « méta-frontière ».

J. Bauer, in [https://www.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user\\_upload/hg/Lycees/Lyc%C3%A9e-NouveauxProgrammes-2019/Spé-HGGSP/th3-les-frontieres/fiche-coree.pdf](https://www.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/hg/Lycees/Lyc%C3%A9e-NouveauxProgrammes-2019/Spé-HGGSP/th3-les-frontieres/fiche-coree.pdf)

## LA FRONTIERE INTER-COREENNE, PAR-DELA LA GUERRE FROIDE

La division coréenne est souvent considérée comme le dernier vestige de la guerre froide, perpétuant la séparation d'un même peuple en deux États, la République populaire démocratique de Corée au nord, et la République de Corée au sud. La partition est antérieure à la création de ces pays en 1948 : elle a été imposée, dès la défaite du Japon, en août 1945, par les deux grands vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis et l'Union soviétique. La question du sort de la Corée, colonie japonaise depuis 1910, avait été préalablement évoquée lors de la Conférence du Caire en 1943 qui a décidé la « mise sous tutelle » du pays jusqu'à ce que celui-ci recouvre, « en temps voulu », son indépendance. La séparation et l'occupation de la péninsule coréenne qui se mettent en place dès août-septembre 1945 avaient donc vocation à être temporaires. Si la rivalité entre les deux blocs a indéniablement contribué à l'enracinement et au maintien de la division, cette dernière lui survit cependant depuis déjà vingt ans. Elle a donc aussi été structurée par des forces et des logiques qui, sans être étrangères à la guerre froide, la dépassaient et continuent aujourd'hui de s'exercer.

### Par-delà la guerre froide dans la chronologie et l'analyse

La frontière qui sépare la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord) et la République de Corée (Corée du Sud) consiste en une bande de terre de 239 km de long et 4 m de large serpentant de part et d'autre du 38<sup>e</sup> parallèle. Elle correspond à la ligne de cessez-le-feu fixée le 27 juillet 1953 à l'issue de la guerre de Corée (1950-1953), théâtre pionnier du conflit est-ouest dont il est considéré comme la première « guerre chaude ». Ironiquement baptisée la DMZ (*Demilitarized Zone*), la frontière coréenne s'apparente à un champ de mines le long duquel se font face, en permanence, deux armées techniquement en état de guerre puisque aucun traité de paix n'a soldé le conflit inter-coréen. Elle appartient donc à la catégorie géopolitique des frontières chaudes.

Si la division coréenne n'a pas été emportée par la fin de la guerre froide, c'est bien que les dynamiques qui la sous-tendent et la maintiennent ne correspondent plus aux logiques de l'affrontement entre les deux blocs. Certes, le rôle de ce conflit a été structurant dans la genèse comme dans la perpétuation de la division, mais la rivalité est-ouest ne rend pas compte de la complexité de cette frontière au regard de l'histoire politique et sociale de la péninsule d'une part et au regard des dynamiques propres à l'ordre régional auquel elle participe d'autre part. La partition a bien représenté un artefact imposé au peuple coréen, mais des logiques de division internes sont très vite venues s'y greffer, contribuant à l'enraciner, ce qui explique sa survivance. La frontière entre les deux Corées recouvre également des clivages liés à la scène régionale de l'Asie du nord-est.

Comprendre la frontière coréenne revient donc à s'aventurer par-delà la guerre froide: chronologiquement bien sûr, car vingt ans après la chute du bloc soviétique et la fin de la rivalité de Moscou et de Washington, la frontière demeure ; du point de vue de l'analyse ensuite, afin de restituer le rôle des acteurs de premier plan que sont les deux Corées elles-mêmes et les autres puissances d'un ordre régional désormais multipolaire (États-Unis, Chine, Japon, Russie).

### Les origines de la frontière coréenne

La division de la Corée a été décrétée par des forces extérieures, puis pérennisée par l'action convergente des dynamiques de la guerre froide et de facteurs internes à la péninsule. La naissance de la frontière coréenne s'est opérée en au moins trois temps :

- 1945 : occupation conjointe de la péninsule par les États-Unis et l'Union soviétique ;
- 1948 : création de deux États indépendants, la République populaire démocratique de Corée soutenue par Moscou, au nord, et la République de Corée alliée de Washington, au sud, chacun des deux régimes revendiquant sa souveraineté sur l'ensemble du territoire coréen ;
- 1953 : fin de la guerre de Corée (sans signature de traité de paix) et maintien de la division.

### De la division temporaire à l'émergence de deux États séparés

La frontière inter-coréenne est une construction imposée en 1945 par les États-Unis qui, à leur propre surprise, obtiennent à la veille de la capitulation du Japon (15 août 1945) l'accord de l'Union soviétique, pour une occupation conjointe de la péninsule. Conçue pour être provisoire, la frontière établie à la fin de la guerre et délimitant les deux zones d'occupation épousait le tracé linéaire du 38<sup>e</sup> parallèle. Sa mise en place est une négation entière de la volonté du peuple coréen. Jamais consulté, celui-ci s'était organisé parallèlement en un Comité pour la préparation de l'indépendance, localement représenté par des comités populaires, lesquels seront reconnus par l'Union soviétique mais pas par les États-Unis. Bien que la division ait eu vocation à être temporaire, elle est scellée dans les premiers mois de l'occupation, à mesure que s'ébauchent de part et d'autre de la frontière deux régimes encore en devenir

mais déjà politiquement et idéologiquement distincts. Au nord, le soutien de Moscou permet l'usurpation du pouvoir par les communistes coréens rassemblés autour de Kim Il Sung, l'épuration de l'ancienne administration coloniale et la mise en oeuvre d'une réforme agraire (deux mesures très populaires). Au sud se met en place une coalition autour des conservateurs menés par Syngman Rhee rassemblant des nationalistes de droite, des propriétaires fonciers et des hommes d'affaires, parmi lesquels de nombreux anciens collaborateurs de l'appareil colonial. Celle-ci souffre d'un grave déficit de légitimité dans le climat social révolutionnaire des lendemains de la guerre. La frontière est alors encore poreuse et traversée par d'importants mouvements de population à mesure que les individus menacés au nord (anciens fonctionnaires, entrepreneurs enrichis, etc.) fuient vers le sud et vice versa, compte tenu des politiques antagonistes qui sont déployées dans chacune des deux zones d'occupation.

À leur arrivée dans la péninsule coréenne, Américains et Soviétiques rencontrent des forces prêtes à se mobiliser pour l'un ou de l'autre pôle. En effet, la Corée connaît désordre et effervescence à la fin de la guerre. Politiquement, de nombreuses factions surgissent, souvent issues des divers mouvements d'indépendance, dont l'éventail comprend aussi bien des forces communistes, elles-mêmes éparses selon le lieu d'où elles sont issues (Russie, Chine ou Corée), que des nationalistes conservateurs. Socialement, le pays est en proie aux intenses conflits de classes qu'ont exacerbés les transformations de la période coloniale. Ainsi, les paysans convertis en ouvriers par l'économie de guerre du Japon et envoyés dans ses mines de Mandchourie rentrent en Corée pour s'y découvrir privés de terres au profit de grands propriétaires (d'où la popularité de la réforme agraire). Convergent ainsi deux mouvements qui se renforcent mutuellement, l'un propre aux dynamiques internationales et à l'amorce de la guerre froide, l'autre lié à la scène coréenne et à ses déchirements internes.

Sans renoncer à l'unification par la promesse d'élections communes sous l'égide des Nations unies, l'occupation conjointe américaine et soviétique approfondit toutefois la division. Face au refus de l'Union soviétique d'organiser des élections communes à l'ensemble de la péninsule - l'URSS bloque l'entrée de la Commission temporaire des Nations unies pour la Corée (UNTCOK) chargée de superviser les élections générales -, ces dernières ont lieu dans la seule partie du territoire sous administration américaine en mai 1948. Elles donneront naissance le 15 août 1948 à la République de Corée. En réponse, le Nord se proclame République populaire démocratique de Corée le 3 septembre 1948. En 1949, les forces d'occupation finissent de se retirer. Dès lors, les incidents se multiplient le long de la frontière coréenne qu'aucune des deux Corées n'est décidée à accepter.

### *La guerre de Corée (1950-1953) : à la fois guerre civile et théâtre de la guerre froide*

Il est désormais établi que, le 25 juin 1950, les troupes nord-coréennes ont franchi le 38<sup>e</sup> parallèle et envahi la Corée du Sud, conquérant la quasi-totalité du territoire en quelques semaines et contraignant les États-Unis à réagir. Ceux-ci sollicitent l'intervention des Nations unies qu'ils obtiennent à la faveur de la vacance du siège soviétique au Conseil de sécurité, Moscou protestant contre l'attribution du siège permanent chinois à la République de Chine (Taiwan), et non à la République populaire de Chine (RPC). L'intervention militaire menée par le général Douglas MacArthur et le double débarquement de septembre 1950 à Pusan et Inch'ön permettent de repousser l'armée nord-coréenne au-delà du 38<sup>e</sup> parallèle. Mais la contre-offensive américaine, menée sous l'égide de l'ONU, se heurte à l'opposition militaire de la Chine en atteignant le Yalu, fleuve matérialisant la frontière entre la Corée du Nord et le régime de Pékin. La contre-attaque chinoise entraîne le repli de l'armée de coalition au-dessous du 38<sup>e</sup> parallèle. Contrairement à l'idée selon laquelle la volonté d'envahir la RPC et d'utiliser contre elle l'arme atomique aurait été une lubie du seul général MacArthur, d'intenses débats ont alors ébranlé l'administration américaine avant que ne triomphe la voie du repli face à la menace chinoise.

La guerre de Corée peut donc être militairement décrite comme une guerre de mouvement ayant balayé, à plusieurs reprises, l'ensemble du territoire en 1950-1951, suivie d'une phase qui s'apparente à une guerre de position plus ou moins stabilisée le long de l'actuelle frontière, redessinée au gré des percées de l'un ou l'autre des belligérants. Elle a été une guerre civile avant de s'internationaliser. Non seulement le rôle des acteurs coréens eux-mêmes y est important mais l'intervention chinoise illustre la complexité des logiques de la guerre froide dans la région. La partition entre les deux Corées a été durablement inscrite dans l'espace coréen par ce conflit, extrêmement meurtrier (trois millions de victimes, dont deux tiers de civils). Elle s'est traduite par la séparation d'environ dix millions de Coréens d'une partie de leur famille et la pérennisation de la division d'un peuple ayant en partage près de 1 300 ans d'histoire. La guerre entre les deux Corées représente à la fois le premier théâtre d'opérations de la guerre froide et une de ces acmés, dont les enseignements imprèneront les développements futurs de l'affrontement entre les deux blocs.

### *L'inertie*

Les décennies qui suivent ont été marquées par la faiblesse des contacts diplomatiques entre les deux Corées et leur reconstruction respective. Le Nord et ses infrastructures industrielles avait été lourdement bombardé pendant la

guerre tandis que le Sud agricole représentait en 1960 l'un des États les plus pauvres de la planète. Dans un contexte de détente entre l'URSS et les États-Unis et de rapprochement de ces derniers avec la Chine, un projet inter-coréen de réunion des familles divisées naît en 1971 sous l'égide de la Croix-Rouge. Il conduit à la déclaration commune du 4 juillet 1972 par laquelle les deux États expriment leur volonté d'une réunification pacifique sans ingérence étrangère. Mais leurs relations se détériorent au cours des années 1980, rythmées par une série d'attentats nord-coréens (en 1983 à Rangoon contre le président sud-coréen Chun Doo Hwan, en 1987 contre le vol KAL 858 de la compagnie de Corée du Sud, Korean Air) conduisant les États-Unis à inscrire Pyongyang sur la liste des régimes soutenant le terrorisme. Ce n'est qu'à la fin de la guerre froide que des changements apparaissent, sources à la fois de rapprochements et de nouvelles tensions.

## La frontière coréenne et les recompositions de l'après-guerre froide : nouvelles interactions et nouvelles ruptures

### Un ordre régional multipolaire

La fin de la rivalité est-ouest a permis l'émergence d'un ordre régional multipolaire, inauguré par l'établissement de relations diplomatiques entre la Corée du Sud et la Russie d'une part (1991) et la Corée du Sud et la République populaire de Chine d'autre part (1992). Paradoxalement, ce nouvel ordre régional compose un équilibre qui contribue à maintenir la fracture inter-coréenne issue de la guerre froide tout en modifiant les problématiques géopolitiques. La partition perdue en raison de la convergence des intérêts pour le *statu quo*, notamment ceux de la Chine et du Japon, hostiles à l'émergence d'une nouvelle puissance régionale, mais aussi ceux de la Corée du Sud et des États-Unis, pour lesquels la paix et la stabilité, donc la réconciliation, constituent un objectif plus réaliste et désirable à court et moyen termes que la réunification. Quant à la Corée du Nord, la survie de son régime constitue bien évidemment sa principale préoccupation.

La fin de la guerre froide a également coïncidé avec des changements diplomatiques importants entre les deux Corées, admises séparément à l'ONU en 1991 et signataires, la même année, d'un accord de réconciliation, de non-agression et de coopération. La politique d'engagement de Séoul, amorcée par le président Roh Tae Woo (1987-1992) dès 1988, a surtout culminé sous le mandat de Kim Dae Jung (1997-2002), dont la *Sunshine Policy* a abouti au sommet inter-coréen de l'été 2000 à Pyongyang (un second sommet s'est tenu en octobre 2007 sous la présidence de Roh Moo Hyun). Ces transformations ont amené certains spécialistes à adopter une approche en termes d'interfaces pour mieux rendre compte des nouveaux échanges liant les deux Corées. Ils sont notamment symbolisés par l'ouverture d'un site touristique au Mont Kūmgang et par le complexe industriel de Kaesŏng, tous deux situés en Corée du Nord. Leur fonctionnement est suspendu depuis 2008 à la suite de la détérioration des relations inter-coréennes provoquée par l'élection au Sud du président conservateur Lee Myung Bak et l'abandon de la politique d'ouverture de ses prédécesseurs. Irrésolu, le tracé des frontières maritimes entre les deux pays contribue également à l'irruption sporadique de graves tensions dans la péninsule, dont le torpillage d'une corvette sud-coréenne en mars 2010 est l'illustration la plus récente.

Parallèlement, certaines divergences de part et d'autre de la frontière se sont aussi accentuées. Les institutions des deux États sont plus que jamais opposées : démocratiques en Corée du Sud depuis la transition amorcée en 1987 et parmi les plus autoritaires de la planète en Corée du Nord. La division recouvre également une frontière économique, non seulement entre deux systèmes mais entre deux niveaux de développement séparé par un écart qui ne cesse de s'accroître. L'économie sud-coréenne a décollé à partir des années 1960-1970 tandis que celle de la Corée du Nord s'est effondrée au fil des années 1980, confrontant sa population à une famine qui aurait ravi près d'un million de vies dans les années 1995-1996. Tandis que la République populaire de Corée du Nord cherche à monnayer sa capacité de nuisance contre sa survie, la Corée du Sud, sans avoir officiellement renoncé à la réunification pacifique de la péninsule, en redoute la perspective, et notamment le coût lié aux immenses disparités entre les deux pays. Un fait ne contribue pas à apaiser les craintes de Séoul : l'inégalité du niveau de développement est beaucoup plus important entre les deux Corées qu'ils ne l'étaient entre les deux Allemagnes avant 1990, leur rapport démographique étant au contraire plus équilibré. Ainsi, on comptait quatre Allemands de l'Ouest pour un Allemand de l'Est en 1989 contre deux Sud-Coréens pour un Nord-Coréen aujourd'hui. La population s'élève à environ 23 millions au Nord pour 48 millions d'habitants.

### Une situation complexifiée par la question nucléaire

La question nucléaire constitue une autre donnée majeure de l'après-guerre froide dans la péninsule. Ses principaux rebondissements ont eu lieu depuis le début de la décennie 1990 et la confirmation des ambitions nucléaires de Pyongyang. La résolution de ce problème lié au nucléaire constitue la priorité des États-Unis alors dont toutes les politiques - de l'engagement (sous l'administration Clinton) à la fermeté (entre 2002 et 2007 sous l'administration Bush) - ont échoué. L'[accord bilatéral de Genève conclu en 1994](#) après la première crise nucléaire de 1993-1994 n'a pas fait renoncer la Corée du Nord à son programme d'enrichissement, tandis que l'essai de 2006 par lequel le régime de Pyongyang est devenu la neuvième puissance nucléaire mondiale (réalité confirmée par

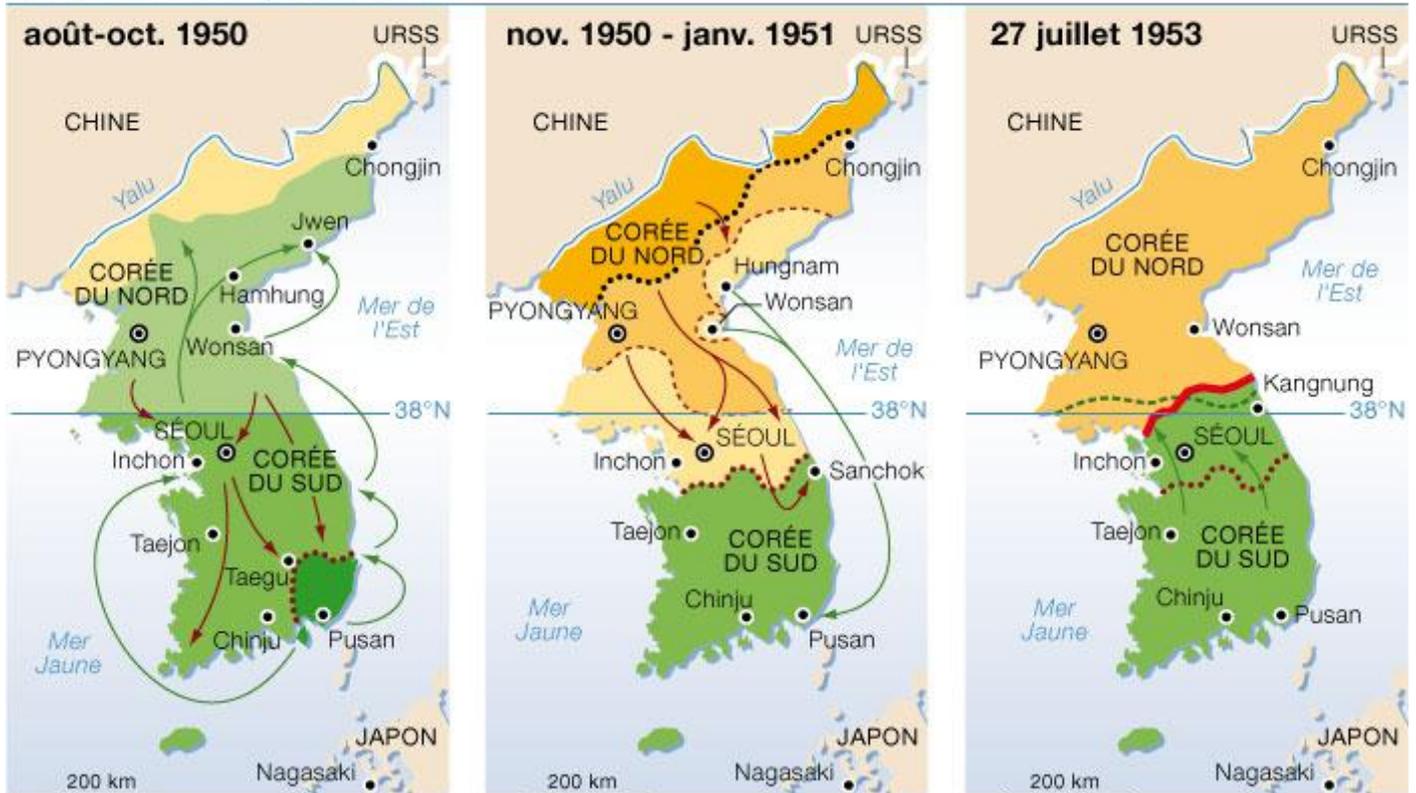
l'explosion d'une nouvelle bombe en 2009), a révélé l'inanité du durcissement de Washington consécutif au 11 septembre 2001. L'espoir d'une dégénérescence du régime à la mort de Kim Il Sung en juillet 1994 a lui aussi été déçu.

L'architecture des pourparlers à six, un format de négociations établi en 2003 qui associe aux deux Corées les États-Unis, la Chine, le Japon et la Russie, est une illustration du jeu multipartite et des influences contradictoires dans lesquelles a toujours été engagée la péninsule. Une décennie après la guerre froide, la montée en puissance de la Chine, unique alliée de Pyongyang, constitue un nouveau facteur dont le rôle demeure à l'heure actuelle ambigu. Ainsi, les deux essais nucléaires réalisés par la Corée du Nord en 2006 et 2009 ont conduit la Chine à se joindre au concert des condamnations internationales et à réclamer des sanctions. Celle-ci continue néanmoins à ménager ses relations avec Pyongyang, espérant notamment accroître son emprise sur le régime dans un contexte de nouvelle succession du pouvoir et de préparation de l'après-Kim Jong Il. Pékin est considéré comme la puissance qui dispose du plus sérieux levier de pression sur Pyongyang compte tenu de la dépendance économique du régime nord-coréen à son égard (80% de ses biens de consommation et 40% de ses ressources alimentaires sont fournis par la Chine).

Depuis la guerre de Corée et en conformité avec la politique des zones tampons qui est historiquement la sienne, Pékin tient pour inconcevable une réunification qui exposerait ses flancs à la présence de l'armée américaine, dont 28 000 soldats sont encore stationnés en Corée du Sud. À l'image de la République populaire de Chine, le Japon, se montre inquiet des éventuelles conséquences de l'implosion du régime nord-coréen pour l'équilibre des forces régionales, même si le pays aurait beaucoup à gagner de la pacification de la péninsule. Aux tensions entre la Corée du Nord et le Japon (notamment autour de la question du rapatriement des pêcheurs japonais kidnappés par Pyong Yang) s'ajoutent les heurts récurrents qui altèrent les relations entre Tokyo et Séoul autour de la question des « excuses » japonaises, la querelle des manuels scolaires ou la dispute sur la souveraineté territoriale des îles Tokdo/Takeshima. La question coréenne comporte d'ailleurs une dimension nationale pour le Japon comme pour la Chine en vertu de l'importante minorité coréenne que ces deux pays abritent. De surcroît, aucun des deux régimes ne souhaite être confronté à un afflux de réfugiés au cas où le régime de Pyongyang disparaîtrait. La Russie apparaît finalement comme la moins hostile à une réunification pacifique et progressive qui ferait contrepoids à ses voisins japonais et chinois mais, de tous les acteurs en présence, elle est toutefois le plus marginalisé par la fin de la guerre froide, preuve des reconfigurations majeures entraînées par cette dernière.

Justine Guichard, "La frontière inter-coréenne, par-delà la guerre froide ", *CERISCOPE Frontières*, 2011, [en ligne], consulté : <http://ceriscope.sciences-po.fr/content/part3/la-frontiere-inter-coreenne-par-dela-la-guerre-froide>

## Guerre de Corée, 1950-1953



----- Frontière entre les deux Corées à la fin de la Seconde Guerre mondiale

**Première offensive nord-coréenne** (25 juin 1950)

→ Phases successives

..... Avance extrême (15 septembre 1950)

**Riposte des États-Unis et des Nations unies** (juillet-novembre 1950)

→

■ Tête de pont de Pusan (15 septembre 1950)

■ Territoire libéré le 26 septembre 1950

■ Régions occupées par les troupes de l'ONU le 24 novembre 1950

..... Ligne de front (24 novembre 1950)

**Offensive chinoise et nord-coréenne** (oct. 1950-janvier 1951)

→ Phases successives

----- Lignes de front (15 décembre 1950)

..... Avance extrême (24 janvier 1951)

→ Évacuation des forces de l'ONU

..... Avance extrême des troupes nord-coréennes et chinoises (24 janvier 1951)

→ Offensive des troupes des États-Unis et des Nations unies

----- Avance extrême des troupes des États-Unis et des Nations unies (avril 1951)

— Ligne de démarcation, armistice de Panmunjong (27 juillet 1953)

Sources : G. Duby, *Grand atlas historique*, Larousse, Paris, 1997 et (www.ena.lu)

Ceri et Atelier de cartographie de Sciences Po, 2010



# MA FICHE DE LECTURE

Se documenter pour mieux maîtriser une notion, développer son argumentation passe notamment par la lecture d'ouvrages. La fiche de lecture est un outil qui peut vous aider dans votre démarche.

Une fiche de lecture est un support présentant une œuvre ou un article : sa structure logique, les idées développées par un-auteur-trice. Elle constitue :

- un support permettant de retenir les idées clés et d'éviter de relire l'œuvre plusieurs mois après.
- Un support pouvant donner envie de lire le livre à celles et ceux qui ne le connaissent pas.

C'est donc un outil très utile mais qui doit être réalisé de façon méthodique. La fiche ne doit être ni trop longue ni trop courte.

## TRAVAIL PREPARATOIRE (au brouillon)

Lire attentivement le texte, crayon en main, pour noter au brouillon les idées importantes, les notions et concepts développés par l'auteur-trice, mais aussi les définitions, les noms clés. Vous pouvez aussi relever, les passages que vous n'avez pas compris ou qui vous paraissent critiquables.

Pour se repérer dans le plan de l'ouvrage ou de l'article, vous notez les numéros de pages des passages clés.

## PRESENTATION ET CONTENU DE LA FICHE

### ➤ Les références bibliographiques

- S'il s'agit d'un livre : le prénom et le nom de l'auteur de l'ouvrage, le titre de l'ouvrage, le lieu de publication, la maison d'édition et la date de publication.

Exemple : BUHLER, Pierre, La puissance au XXI<sup>e</sup> siècle, Paris, CNRS édition, 2019

- S'il s'agit d'un article : le prénom et le nom de l'auteur de l'article, « Titre de l'article », in Titre de la revue, N° de la revue ou du volume, Année d'édition, Les pages de l'article (ex : pp. 25-31)

Exemple :

### ➤ L'auteur et le contexte

Il faut pouvoir replacer l'œuvre ou l'article dans son contexte de rédaction afin de mieux comprendre les thèses défendues. L'analyse est-elle objective ou partielle ? Pourquoi ? S'il s'agit d'un article ou un ouvrage scientifique, il est intéressant de savoir quelle est la spécialité de l'auteur-trice (pour comprendre son approche) ou son courant de pensée.

- Rapide présentation de l'auteur-trice : profession, discipline, courant de pensée, autres ouvrages (attention 2 ou 3 ouvrages représentatifs pas plus)...
- Est-ce qu'il s'agit d'un essai théorique (philosophique, polémique, journalistique...), d'une étude historique, d'une enquête de sociologie, d'un rapport, d'un recueil d'articles,...
- Rapide présentation du contexte si besoin. Attention, il ne faut pas confondre date de publication et celle de l'évènement dont il est fait mention.

### ➤ La thèse de l'auteur

- Définir quel est le thème de l'ouvrage : expliquer en quelques lignes quel est le sujet général. Attention, il ne s'agit pas de paraphraser le titre.
- Présenter 5 à 7 mots clefs qui permettront de cerner plus précisément le champ d'étude du document (discipline, localisation géographique, domaines couverts, période ou points particuliers).
- Définir la thèse de l'ouvrage : expliquer en quelques lignes quelle est la problématique choisie, quelle position choisit de défendre l'auteur-trice ? A quelle(s) question(s) tente-t-il-elle de répondre à travers son ouvrage ?
- Définir la démarche adoptée : comment l'auteur-trice défend-il sa thèse ? Une étude statistique, une recherche sur le terrain ? un point de vue personnel ?
- Résumer l'ouvrage ou l'article : En quelques lignes, il faut rendre compte des grandes étapes de la démonstration ou du récit. Il ne s'agit pas de faire un résumé page par page.

**Rem :** Le résumé est rédigé au « présent de narration ».

Attention, il faut rendre compte de la pensée de l'auteur de manière objective, sans y faire intervenir votre appréciation critique ou votre jugement.

- Sélectionner quelques citations du document original qui vous ont plu ou marqué (idée, raisonnement, information, théorie...) avec le numéro des pages. Ne pas faire des citations trop longues ou trop nombreuses que vous ne pourrez pas retenir.

### ➤ Pour aller plus loin

- Relevez des éléments de bibliographie fournie par l'auteur que vous souhaiteriez consulter
- Relevez des éléments d'iconographie que vous trouvez intéressants et que vous pourriez consulter par la suite (cartes, des graphiques, des tableaux, des photographies ou tout autre document visuel).

**Rem :** N'oubliez pas de noter le titre et le n° de page.

### ➤ Votre avis.

Il s'agit de montrer ce que cette lecture vous a apporté et en quoi elle pourrait être intéressante pour les autres. Si vous êtes opposés à la thèse de l'auteur-trice, attention, critiquez la en vous appuyant sur des arguments et/ou en vous appuyant sur d'autres lectures proposant une vision différente.

- Qu'avez-vous retenu de l'ouvrage ? Vous a-t-il marqué ?
- Confronter les approches de l'auteur à celles d'autres auteurs : a quel-le auteur-trice vous fait-il penser (complémentarité ou opposition) ?

